

probables que les transactions à l'intérieur des frontières nationales³. Ce parti pris national s'explique par la présence de coûts frictionnels dans l'exercice du commerce international : coûts de transport, tarifs, barrières non tarifaires, etc. Le travail de développement des marchés internationaux consiste essentiellement à réduire ou à supprimer les divers types de coûts frictionnels.

Les types d'activités qui viennent immédiatement à l'esprit quand on pense à la facilitation du commerce international concernent les coûts intégrés à l'environnement institutionnel, des aspects qui peuvent être pris en charge, et le sont effectivement, par le secteur privé :

- le financement des exportations et la gestion du risque, qui sont assumés par les banques;
- les aspects contractuels des transactions commerciales internationales, dont s'occupent les bureaux d'avocats;
- le courtage en information, qui est assuré par divers types de cabinets-conseils;
- l'élargissement des réseaux d'affaires au moyen, par exemple, de conférences sectorielles ou de foires commerciales organisées par des associations industrielles ou d'autres agents du secteur privé.

L'intervention gouvernementale dans ces domaines exige, par conséquent, une preuve *prima facie* qu'il existe un certain degré d'échec du marché. La preuve *prima facie* est établie par les éléments suivants :

- Le « parti pris national » observé dans les transactions commerciales est supérieur à celui que peut normalement expliquer la théorie économique courante.
- La prise en charge commerciale de la facilitation des transactions internationales est susceptible d'être limitée par les mêmes coûts que ceux qui entravent le commerce international de biens et de services. Dans un contexte de

³ L'article précurseur dans ce domaine est celui de John McCallum, « National Borders Matter: Canada-US Regional Trade Patterns », *American Economic Review*, n° 3 (1995), p. 615-623.